

**DATE DE CONVOCATION :** 10 juin 2021

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS :** J.L. LEVESQUE - K.GAI - B. LAFAYE - M. VILLEGER- M.H. AUBINEAU - T.DEGRANDE - P.FREON - M.A. CHEVALIER - C. BONNEAU - G. MICHELY - J.P. DESLIAS - J.F.CESSAC - P. ORMECHE -S.BROUILLET - W. BOURGEAU -A. DUBRUN - F. GUIRAO - H. ROSARIO - E. PILLARD-CLEMENTEL

**CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR :** G. MIGNON pouvoir à K. GAI - K. PERROIS pouvoir à M.H. AUBINEAU -C. RAFIN pouvoir à M. VILLEGER

**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS :** G. MIGNON - K. PERROIS - E. PISANI - S. RAYNAUD - C. NANGLARD - C. RAFIN - S. DELIMOGE - P. BERTON

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** M.H. AUBINEAU

**OBJET : CREATION D'EMPLOIS SAISONNIERS 2021**

**Le conseil municipal**

**VU** la loi N° 84-53 du 26 Janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale,

**VU** son article 34 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont arrêtés par l'organe délibérant de la collectivité et que celui-ci doit mentionner sur quels grades, il habilite l'entité territoriale à recruter,

**CONSIDÉRANT** qu'en raison de la période estivale, du surcroît de travail dans les services municipaux, il y aurait lieu d'ouvrir 5 emplois saisonniers à temps complet et non complet,

**ENTENDU** les explications du Maire, et après en avoir délibéré, **PAR 22 VOIX POUR :**

Décide la création de 5 emplois saisonniers répartis comme suit :

1 emploi à temps non complet pour la surveillance de la baignade du Bain des Dames, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2021 titulaire du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) sur le grade d'éducateur des activités physiques et sportives

4 emplois à temps complets aux Services Techniques pour la période du 28 juin au 15 septembre 2021

**AR Prefecture**

016-211600903-20210616-2021\_65-DE

Reçu le 18/06/2021

Publié le 18/06/2021

Autorise Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour pourvoir ces emplois et à signer les contrats d'engagement

Dit que les crédits de dépenses nécessaires à la rémunération des emplois sont inscrits au budget principal 2021 de la collectivité.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire, Jean-Louis LEVESQUE